



## Revue internationale d'éducation de Sèvres

31 | décembre 2002  
Les parents et l'école

---

### Introduction

Jean-Louis Auduc

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ries/1855>  
DOI : 10.4000/ries.1855  
ISSN : 2261-4265

#### Éditeur

Centre international d'études pédagogiques

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2002  
Pagination : 23-26  
ISBN : 978-2854-2-0555-8  
ISSN : 1254-4590

#### Référence électronique

Jean-Louis Auduc, « Introduction », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 31 | décembre 2002, mis en ligne le 24 novembre 2011, consulté le 22 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ries/1855> ; DOI : 10.4000/ries.1855

---

# Les parents et l'école

## Introduction

Jean-Louis Auduc

L'école change dans tous les pays. Le défi posé par l'éducation et la transmission des connaissances est de plus en plus complexe dans la société mondialisée d'aujourd'hui où se développent des technologies d'information et de communication de plus en plus sophistiquées.

La question du sens de l'école prenant en compte les besoins diversifiés de familles ayant des cultures, des religions, des nationalités différentes tout en développant le « vivre ensemble » est partout posée.

Nulle part l'école ne ressemble plus, aujourd'hui, à ce qu'elle était il y a vingt ou trente ans. Ned Prendergast parle de la nécessité de la « réinventer » en Irlande; pour l'Italie, Paola Dusi évoque le fait que « dans la société de la nouvelle économie, des sites Internet, de la globalisation économique sinon culturelle, les requêtes que les apprenants, les familles et la société même adressent à l'école ont changé ».

Les familles sont de leur côté plus en plus conscientes que la réussite scolaire est un facteur décisif dans la possibilité pour le jeune d'obtenir une bonne insertion, y compris, dans les projets « d'éducation de base » au Brésil qui doivent être « gérés et conçus localement avec la participation des parents », comme le rappelle Djalil Akkari, ou encore en Afrique comme le montre Charles Delorme avec les « écoles communautaires de base ».

Quels que soient la situation juridique, la place, le rôle des familles dans le fonctionnement administratif et pédagogiques des établissements scolaires, les mêmes soucis, les mêmes questionnements apparaissent dans plusieurs pays. Qu'on soit au Danemark, où les parents président, sont majoritaires au conseil d'école et ont, entre autres compétences, le droit de participer aux entretiens d'embauche et au recrutement du personnel de l'école, en Irlande, que le rapport de l'OCDE de 1997 qualifiait de « l'un des meilleurs systèmes éducatifs au monde pour sa participation parentale », ou en France, où les fédérations de parents d'élèves participent au niveau local, régional ou national, les mêmes interrogations s'expriment : comment permettre aux parents de prendre leurs responsabilités dans les diverses instances? comment faire des familles des co-éducateurs, partie prenante du projet de l'école? comment faire des familles des utilisateurs compétents pour obtenir une école

de réussite et de la qualité? comment mieux connaître, comprendre, interroger l'école et l'ensemble des personnels?

Les diverses contributions à notre dossier relèvent plusieurs obstacles. D'abord, il n'y a pas « les » familles, mais « des » familles venant de milieux sociaux différents. Ensuite, il ne suffit pas de permettre aux familles de pouvoir intervenir collectivement et individuellement. L'expérience a montré que, très souvent, seules certaines catégories sociales s'impliquaient, ce qui accroît encore les disparités entre les familles. Solveig Gaarsmand évoque pour le Danemark une situation bien connue dans tous les autres pays : « Certains parents, parce qu'ils ont eu de mauvaises expériences durant leur scolarité, hésitent à prendre part à la vie de l'école ». Un tel constat n'amène pas à considérer ces familles comme démissionnaires, car comme le dit Karen L. Mapp pour les États-Unis, « la majorité des parents, quels que soient leur race, leur ethnie ou leur statut socio-économique, sont vivement intéressés par l'éducation de leurs enfants. » Est-ce plutôt que, comme l'indique Abdeljalil Akkari pour le Brésil, « les demandes des familles défavorisées pour une éducation de base de qualité sont manifestement ignorées »?

L'école s'est complexifiée, notamment au niveau de l'enseignement secondaire (options, filières, parcours différenciés, etc.). Les familles ont de plus en plus de mal à comprendre les exigences de l'école et les procédures d'orientation. Les modifications des qualifications et des diplômes s'effectuent sans que les familles en soient partie prenante. Mais pourraient-elles l'être pour définir des compétences valables dix ou vingt ans plus tard?

En France, en 1975, pour figurer parmi les 50 % les plus instruits de sa génération, il fallait finir l'enseignement du collège. En 2002, il faut être au niveau bac + 2. En une génération, le curseur s'est déplacé de cinq ans, modifiant complètement le positionnement du lycée. Les parents qui, compte tenu de leur propre parcours scolaire, avaient rarement atteint ce niveau et pensaient leurs enfants assurés d'une bonne insertion dans la société en passant en lycée, découvrent que tout reste à faire.

Les enseignants eux-mêmes se sentent remis en cause par les mutations de l'école. Bien loin de considérer qu'un meilleur partenariat avec les parents est un plus pour un meilleur exercice de l'acte éducatif et de leur métier, un certain nombre d'entre eux se sentent remis en cause par une meilleure implication des parents dans l'école.

Comme l'indique Paola Dusi, souvent les enseignants « déplorent d'une part l'absence des parents du parcours scolaire des enfants, d'autre part, une présence intéressée uniquement par les résultats obtenus (...) et une attitude de délégation de leurs responsabilités au système éducatif auquel il est demandé de suppléer à l'action de la famille. »

Réfléchir au partenariat parents / enseignants, c'est aborder deux questions concernant le professionnalisme des enseignants. « Que nous le voulions

ou non, le professionnalisme est associé à l'idée selon laquelle pour créer et maintenir un statut, il faut imposer une distance sociale. Regardez les professions médicales ou juridiques.» (Ned Prendergast, Irlande) « Comment parents, enseignants, et éducateurs peuvent-ils œuvrer ensemble dans un projet éducatif commun sans que les parents s'immiscent dans le travail pédagogique des enseignants, sans que les enseignants empiètent sur la vie privée des parents et sans que les enfants se sentent tirillés entre les deux? » (Judith Migeot-Alvarado, France). L'exemple du travail mené à l'école Patrick O'Hearn à Boston montre que les relations parents/école doivent être fondées sur la confiance et le respect mutuel et qu'il est important d'évoquer avec les familles l'explicitation des valeurs de l'école, des démarches pédagogiques suivies, du projet éducatif proposé; l'accompagnement possible des activités proposées; l'information rapide des familles concernées en cas de dérapages de l'élève et d'absences répétées.

La question de la qualité de l'école est une question décisive. La plupart des contributions l'évoquent. Il suffit d'observer le succès, dans tous les pays, des palmarès d'établissements ou encore les questions soulevées par des enquêtes internationales, comme l'enquête de l'OCDE, PISA, dans un pays comme l'Allemagne.

Ouvrir l'école aux parents, c'est, et toutes les contributions présentées dans ce dossier insistent sur ce point, accepter de partager avec eux le savoir concernant l'organisation, le fonctionnement, les programmes. C'est construire avec eux des indicateurs précis d'évaluation.

Travailler en partenariat, ce n'est pas se chevaucher ou se superposer, mais s'additionner en complémentarité pour donner plus aux publics concernés. Connaître et être reconnu sont les maîtres mots de cette attitude.

Pour construire un partenariat efficace, une formation paraît indispensable pour les parents comme pour les enseignants. Les contributions danoise, irlandaise ou italienne insistent particulièrement sur la formation des parents à leurs responsabilités dans les conseils d'école afin, notamment, de « comprendre le processus d'apprentissage de l'enfant » (Solveig Gaarsmand, Danemark). De leur côté, la plupart des fédérations françaises de parents d'élèves insistent sur la formation des enseignants. Paola Dusi évoque la perspective « de repenser la formation des enseignants et de projeter des parcours éducatifs également pour les parents, de manière à ce qu'ils trouvent des moments communs afin de permettre à chacun de connaître le point de vue et les raisons de l'autre ». Cette idée est proche de celle qui inspire les modules organisés dans un certain nombre d'IUFM en France.

Parents et enseignants doivent agir ensemble pour une meilleure réussite des jeunes. Dire cela, c'est poser l'un des défis majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle, comme l'exprime le président d'une des trois fédérations de parents d'élèves de France : « L'enjeu majeur de la relation entre parents et école consiste, en

réalité, à déterminer comment parents et enseignants vont, au sein d'une institution qu'ils ont créée ensemble, se répartir les différents aspects de la mission qu'ils doivent ensemble y assumer : conduire vers son destin d'homme, dans toutes ses dimensions, l'enfant pour lequel ils l'ont voulue.» Paola Dusi complète : « Famille et école sont appelées à vivre ensemble pas seulement en vue de la formulation d'un projet éducatif apte à satisfaire les exigences des élèves, des parents, des enseignants, de la société (...), mais aussi pour enseigner aux nouvelles générations l'art d'apprendre à vivre ensemble ».